

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 - Diagnostic des situations professionnelles et environnementales			
Diagnostic et analyse des sources de dangers chimiques et biologiques pour la santé, la sécurité et l'environnement des personnes	Réaliser un diagnostic de dangerosité des agents chimiques, physiques, biologiques utilisés par les salariés de l'entreprise à partir de données épidémiologiques et toxicologiques	Etudes de cas : réalisation d'un diagnostic de dangerosité à partir d'une mise en situation issue de cas réels, réalisées avec documents (techniques, juridiques, médiatiques) pendant 1, 2 ou 3 heures, seul ou en petits groupes. <i>Par exemple :</i> - étude acoustique - volet sanitaire d'une étude d'impact d'une installation classée pour la protection de l'environnement	- Diagnostic de dangerosité synthétisant l'information scientifique, technique et réglementaire, et tenant compte du contexte global (sanitaire, climatique, économique...).
	Analyser les facteurs de risques psycho-sociaux liés aux activités de l'entreprise en s'appuyant sur les recommandations du collège d'expertise de l'INSEE		
	Réaliser un diagnostic de dangerosité des produits émis par l'entreprise ou la collectivité dans l'air, l'eau et les sols, ainsi que des déchets, à partir de données épidémiologiques et toxicologiques		
	Identifier les autres dangers potentiels (naturels : inondation, ... ou anthropiques : pandémies, ...) pour y faire face		
Recherche et sélection des informations scientifiques et réglementaires sur la nature (par exemple : accidents du travail, maladies chroniques et aiguës, éco-toxicologie, ...) et les niveaux de dangerosité de ces sources.	Effectuer une recherche documentaire (scientifique, technique et réglementaire) sur les nuisances en consultant les bases de données nationales et internationales	Réalisation d'un dossier de veille sanitaire, technique et juridique à réaliser -menée tout au long de la formation à partir des bases de données bibliographiques, factuelles, et d'autres ressources électroniques.	- Fiabilité des sources d'informations sur les dangers sanitaires choisies et exhaustivité de celles-ci sur les domaines scientifiques, techniques et réglementaires. - Capacité de synthèse de l'information contenue dans toutes ces sources.
	Sélectionner et évaluer la qualité des informations sur la nature et la dangerosité des effets sur l'homme et l'environnement		
	Rassembler et sélectionner les informations sur les relations dose-effet et dose-réponse des agents dangereux.		

Caractérisation des procédés et de l'organisation du travail pour identifier leur vulnérabilité au regard des risques d'hygiène et de sécurité et environnementaux	Décrire les procédés, les produits, les installations et les conditions de travail (réel et prescrit), et évaluer les risques associés pour la santé des travailleurs	<p>Etudes de cas : mises en situation à partir de cas réels, réalisées avec documents pendant 1, 2 ou 3 heures, seul ou en petits groupes.</p> <p><i>Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>rapport d'audit</i> - <i>dossier d'études de danger</i> - <i>dossier d'inspection du travail</i> - <i>dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement</i> - <i>dossier de recherche de pollution.</i> 	<p>- Capacité à identifier les vulnérabilités d'une organisation au regard des risques sanitaires en s'appuyant sur des méthodes d'analyse des risques</p> <p>- Justification et argumentation des choix effectués en termes méthodologiques dans leur démarche d'analyse des procédés et des process (métiers, industriels, ...) d'une organisation.</p>
	Auditer et inspecter les installations et les sites de l'entreprise.		
	Décrire les procédés polluants et les risques sanitaires associés, en tenant compte des moyens mis en œuvre, dans la perspective de la réduction de leur impact		
Évaluation des expositions et des risques pour les travailleurs, les riverains, les installations, les clients	Identifier les méthodes d'évaluation des risques appropriées aux situations professionnelles et environnementales existantes	<p>Exercices individuels</p> <p>Mise en œuvre de calculs mathématiques et statistiques (formules utilisant des logarithmes et des exponentielles et tests Khi², t de Student, ...) pour apprécier les excès de risque d'une population exposée, et/ou hiérarchiser des risques professionnels.</p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>construction d'un protocole de mesure,</i> 	<p>- Capacité à mobiliser les méthodes de calcul permettant d'apprécier les excès de risques professionnels et environnementaux</p> <p>- Justification des choix méthodologiques effectués parmi les différentes approches envisageables pour évaluer les risques sanitaires</p>
	Anticiper les situations de crises potentielles et prévoir des procédures en cas de crise		
	Anticiper et évaluer les risques par des approches qualitatives et semi-quantitatives		
	Mettre en œuvre le cadre de l'évaluation quantitative des risques utilisé par les agences d'expertise : Santé Publique France, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire...		
	Proposer des méthodes appropriées pour estimer le niveau de pénibilité de l'activité		

	<p>Estimer les niveaux d'exposition en milieu de travail et dans l'environnement pour les populations concernées en proposant des plans d'échantillonnage adaptés et/ou en ayant recours à des approches de modélisation</p>	<p><i>- mesurage et analyse de l'expositions à des polluants chimiques sur des postes de travail en entreprise (TP et/ou étude de cas en groupe)</i></p> <p><i>- Analyse réflexive du document unique d'évaluation des risques professionnels d'une entreprise (projet individuel)</i></p>	
<p>Caractériser les risques et les hiérarchiser en prenant en compte les incertitudes</p>			
<p>Présenter le diagnostic de manière lisible et concrète pour les parties prenantes (Associations, inspections collectivités, et élus, clients, sous-traitants internes ou externes), le mettre en perspective pour les choix de prévention</p>			
<p>Recueillir et analyser au plan statistique les données nécessaires au diagnostic sur les risques et définir les outils qui vont permettre d'assurer leur traçabilité (dossier des AT/MP, compte rendu des réunions du CSE dossier CARSAT, dossier sécurité, ...)</p>			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 - Intégration d'une démarche de résolution de problèmes sur le terrain			
Définition et mise en œuvre en les hiérarchisant des moyens de prévention des risques pour l'homme et l'environnement	Identifier et mobiliser les outils techniques (grilles DIGEST, GPS et ST...) et méthodes d'analyse (arbre des causes, diagramme d'Ishikawa causes/effets, ...) les plus appropriés pour étudier les diverses situations dangereuses	Exercices individuels. Etudes de cas comportant des mises en situation pour établir et choisir les moyens de prévention techniques, organisationnels et humains. <i>Exemples :</i> - mise en œuvre de la prévention pour des expositions à des risques physiques (champs électromagnétiques, sonores, chimiques, biologiques) - Choix de procédés de traitement de déchets - Diagnostic d'une installation de ventilation industrielle.	- solutions proposées dans le cadre des études de cas faisant appel aux méthodes et outils appropriés - présence d'une justification et d'un regard critique dans les choix des méthodes et outils effectués
	Proposer et mettre en œuvre des moyens de substitution permettant de supprimer ou de réduire les risques		
	Choisir et mettre en œuvre des actions de réduction à la source des expositions aux agents chimiques dangereux		
	Choisir et mettre en œuvre des moyens de travail en vase clos à tout moment du procédé : transport des produits, purification, élimination de déchets, ...		
	Choisir et mettre en œuvre des techniques d'isolation et de confinement (ventilation, insonorisation, blindage pour rayonnements...)		
Définition et mise en œuvre des moyens de protection pour : - l'homme : individuelle (EPI) et collective (EPC) (éloignement, atténuation d'une nuisance, ...)	Identifier et mettre en œuvre les moyens de protection appropriés pour les personnes, vis-à-vis de l'ensemble des risques évalués, en privilégiant les protections collectives	Dossier à réaliser par binômes sur les EPI. Présentation orale et contrôle individuel sur la	- présence d'une justification dans les choix de moyens de protection effectués s'appuyant notamment sur des calculs adaptés à la situation étudiée et exacts - Qualité de la rédaction du dossier
	Choisir des équipements de protection individuelle adaptés au risque résiduel		

- l'environnement (gestion des déchets, prévention de la pollution des eaux,...)	Concevoir et mettre en œuvre des moyens de protection de l'environnement : eaux, sols, air, bruit	maitrise pratique de la radioprotection	- Qualité de la prestation orale
	Concevoir et mettre en œuvre des mesures en matière de radioprotection (dosimétrie, gestion des sources radioactives, ...)	TP et/ou étude de cas en groupe. <i>Exemple : détermination des EPC et EPI après mesurage et analyse des pics d'exposition à des polluants chimiques sur des postes de travail en entreprise.</i>	
Identification et mise en œuvre des procédures réglementaires à visée préventive	Mettre en place une veille juridique, sanitaire et environnementale au niveau national et européen	Contrôle individuel portant sur les connaissances juridiques sur le code du travail, de l'environnement, de la santé publique	- Aisance dans l'exploitation des contenus des codes - Pertinence des sources juridiques retenues, organisation et hiérarchisation de ces sources dans le cadre des études de cas - Exhaustivité de la veille réglementaire vis-à-vis du thème spécifique étudié - Analyse incluant une synthèse et une évaluation des écarts potentiels entre l'existant et la réglementation
	Evaluer les évolutions avérées ou potentielles de la législation et des réglementations et leur impact sur la politique des risques menée.	Etudes de cas en binôme sur un dossier d'entreprise tel que dossier de déclaration ICPE, plan de continuité d'activité	
	Repérer les dispositions légales qui s'appliquent à l'entreprise dans le domaine des risques professionnels et environnementaux	Réalisation d'une veille sur un thème spécifique (Risque Chimique, Bruit, Pénibilité, déchets, ATEX..).	
	Impliquer les différents acteurs externes et internes dans les démarches de prévention	Analyse d'un document unique d'entreprise (projet réalisé en groupe- remise d'un dossier écrit).	
	Construire les dossiers et les cahiers des charges exigés par l'administration (ICPE, PPRT, plans de secours, plans de continuité d'activité, gestion des prestataires extérieurs...) en s'appuyant sur les analyses de risque réalisées au préalable		
	Accompagner et conseiller les entreprises pour une prise en compte de la protection des personnes et de l'environnement dans leur politique d'achat et de maintenance		

	Anticiper les situations de crises potentielles et prévoir des procédures en cas de crise		
--	---	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 3 - Mise en place d'une politique de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux			
Conception et mise en œuvre des programmes d'actions de prévention des personnes et de l'environnement	Définir des objectifs formulés en termes de santé et de risques et prenant en compte les moyens et les possibilités de l'entreprise sur le plan technique, humain, organisationnel et financier	Rédaction d'une note de synthèse individuelle de 3 pages et présentation orale à partir des documents présentant les politiques HSE d'entreprises dans différents domaines d'activité Projet de groupe : à partir d'une problématique en SST ou environnement d'une entreprise, réaliser un diagnostic, hiérarchiser les risques et proposer un programme d'action en intégrant tous les acteurs internes et externes	- Note de synthèse et présentation orale démontrant une bonne compréhension des enjeux de l'entreprise et incluant un regard critique vis-à-vis de la politique HSE de l'entreprise - Justification du diagnostic réalisé s'appuyant sur une analyse synthétique de la situation de l'entreprise et des enjeux ; justification du programme d'actions proposées en termes de faisabilité, de pertinence des indicateurs proposés, et de cohérence
	Définir des indicateurs de suivi des actions et des résultats : indicateurs réactifs (nombre d'accidents du travail, ...) et anticipateurs (nombre de salariés formés, ...), et proposer des méthodes appropriées pour l'analyse de ces indicateurs		
	Évaluer les ressources nécessaires (humaines, financières, techniques) pour la mise en œuvre d'un programme		
	Définir les modalités de suivi d'un programme (contrôles, inspections, audit)		
	Évaluer les résultats d'un programme à partir de l'analyse quantitative des indicateurs suivis		
Préparation d'une stratégie d'intervention auprès des salariés pour limiter les risques sanitaires et environnementaux	Identifier les partenaires internes (membres du CHSCT, médecin du travail, représentant du personnel, ...) et externes (CARSAT, SDIS, ...) et analyser leurs positions sur le choix des axes stratégiques à définir	Rédaction d'une note d'analyse individuelle proposant une stratégie d'intervention auprès des salariés dans le cadre d'un plan d'actions	- Note démontrant une bonne compréhension du positionnement des parties prenantes et l'identification des acteurs alliés ou opposants - Qualité de la rédaction et de la prestation orale
	Mobiliser l'expertise technique et juridique interne et externe à l'entreprise		

	<p>Apprécier les contraintes et les opportunités pour la prévention</p> <p>Evaluer la faisabilité humaine, juridique, technique et économique des actions proposées</p> <p>Mettre en œuvre les normes, consignes et procédures en tenant compte de leurs limites</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre des actions d'information auprès des salariés facilitant l'atteinte des objectifs de prévention</p>	Présentation orale	
Intégration de la santé, la sécurité et l'environnement dans la politique générale de l'organisation	<p>Analyser les forces et les faiblesses de l'organisation en termes de santé et d'environnement</p> <p>Prendre en compte les cadres juridiques</p> <p>Analyser les coûts des actions de prévention au regard de leurs bénéfices potentiels</p> <p>Fournir aux dirigeants des entreprises les éléments techniques d'une politique assurancielle adaptée à la situation de l'organisation</p> <p>Proposer, mettre en œuvre et évaluer des systèmes de management et de certification dans les domaines du travail, de la qualité, de l'environnement, du développement durable, de la gestion des risques et de la responsabilité des entreprises</p> <p>Proposer et mettre en place une procédure de traitement des signaux d'alerte s'appuyant sur des outils scientifiques et techniques adaptés</p> <p>Mener des retours d'expérience après des incidents, des accidents ou des crises</p>	<p>Dossier à réaliser en binôme sur les différents systèmes de management santé-sécurité.</p> <p>Projet individuel donnant lieu à une présentation : vision globale de la politique des risques professionnels (PRP) d'une entreprise : accidentologie, typologie et répartition des accidents du travail ou maladies professionnelles (âge, type de poste et de contrat...), principaux risques, acteurs internes et externes, démarches en PRP menées ou à mener en priorité.</p>	<p>- Dossier faisant preuve d'une analyse complète de l'existant en termes de systèmes de management santé-sécurité incluant un regard critique</p> <p>- Présentation s'appuyant sur une analyse des indicateurs en santé-sécurité de l'entreprise ainsi qu'une comparaison de ces indicateurs à des indicateurs nationaux</p> <p>- Présentation incluant une analyse de la pertinence et des bénéfices attendus de la PRP et de sa faisabilité au regard des coûts</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 4 - Management des projets et des hommes			
Gestion et management des projets	Evaluer les compétences et les moyens nécessaires pour la politique santé et environnement de l'organisation	Projet en entreprise : proposition et coordination d'un programme d'action de prévention à partir d'une problématique en santé-sécurité <i>Exemple : gestion de la mise en place d'un plan de prévention des addictions, d'un plan de gestion du risque routier, d'un plan de gestion des risques liés au déménagement d'une installation.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'organisation - Respect des délais et cohérence de la construction du projet - Faisabilité humaine et financière des livrables proposés - Etre en situation de pilote sur des travaux en santé-sécurité
	Gérer les contrats de sous-traitance et/ou d'intervention d'entreprises extérieures en les intégrant dans les programmes d'action en santé, sécurité et environnement		
	Mettre en place et animer des groupes de travail		
Encadrement d'une équipe	Adopter une posture d'exemplarité et de leadership		<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à gérer une équipe et à faire preuve de leadership avec les collaborateurs en santé-sécurité au sein de l'entreprise - Qualité de la communication et des formations proposées auprès de l'ensemble du personnel sur les questions de santé-sécurité
	Organiser le travail de ses collaborateurs pour apporter un sens et des performances		
	Gérer et accompagner le changement organisationnel		
	Élaborer et mettre en œuvre des modules de formation pour dispenser les savoirs nécessaires à la prévention et actualiser les compétences des collaborateurs		
Pratique du dialogue avec les parties prenantes : CSE, représentants du personnel, services de santé au travail	Analyser les attentes des parties prenantes en termes de santé, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale	Jeux de rôle	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à avancer des arguments convaincants vis-à-vis des questions de santé-sécurité, s'appuyant sur des éléments scientifiques, techniques ou réglementaires - Qualité de la communication autour des indicateurs et actions en santé-sécurité
	Échanger avec les acteurs		
	Participer à un débat public, notamment dans le cadre des procédures d'autorisation		